

7. Bachelier à Paris, le 3 février 1733.
 8. Consentement donné le 18 octobre 1733 par le chapitre de Romans que M. de Lauberivière, en sa qualité de secrétaire de ce chapitre, s'absente pour ses études.
 9. Confirmé dans la dignité de chanoine du chapitre de Romans, par lettres de Rome du mois d'août 1733. Prise de possession du canonicat la même année.
 10. Fait diacre le 19 juin 1734.
 11. Le 16 octobre 1734, reçoit du recteur de l'Université de Paris, l'attestation de son quinquennium, i. e. cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie.
 12. Ordonné prêtre le 24 septembre 1735.
 13. Licencié le 1er mars 1738.
 14. Docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738.
 15. Le 22 mars 1739, brevet de l'évêché de Québec.
 16. 1 août 1739, bulles de provision, datées de Sainte-Marie-Majeure, Rome.
 17. Le 16 août 1739, sacré évêque.
 18. Le 20 mars 1739, l'évêque de Soissons transporte à Mgr de Lauberivière un billet de 85 livres daté du 12 mars 1726, signé Vailant de la Somme, fait au profit de l'évêque de Soissons, et que ce dernier abandonne pour être employé en bonnes œuvres dans le diocèse de Québec.
 19. Le 25 juin 1739, lettre de Mgr de Lauberivière à M. Ransonnet, du séminaire de Québec. Il lui donne ordre de lui faire apprêter un appartement dans le séminaire et de le faire meubler.

“ Je compte aller débarquer au séminaire, dit-il, . . . Je ne sais si j'emporterai quelques meubles de France. Je vous prie de me préparer un appartement, où je ne demande rien que de simple et d'apostolique. Quand je serai une fois établi je verrai de quelle façon je m'arrangerai, mon intention est de me renfermer dans ce qui est purement de décence. ”
- En vertu de ce pouvoir, M. Ransonnet acheta à Québec six fauteuils et six chaises de canne, 19½ aunes.